



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

06/11/2012

Dossier complet le :

14/11/2012

N° d'enregistrement :

F01112P0090

1. Intitulé du projet

Aménagement des espaces publics du quartier de la Noue, dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine et Sociale La Noue

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Ville de Montreuil

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Madame la Maire

RCS / SIRET

12 11 9 13 0 0 14 8 0 10 0 0 1 5 1

Forme juridique

7210 - Commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de rubrique et sous rubrique | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique |
|---------------------------------|--|
| 6) d) | Création d'une route d'une longueur inférieure à 3 kilomètres |

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Ce projet comprend la réorganisation des circulations à l'intérieur de l'îlot La Noue par la création d'une nouvelle trame viaire où le piéton reste prioritaire, l'amélioration de la lisibilité des entrées d'immeubles et des équipements et la requalification des espaces publics à travers l'aménagement de places publiques, d'un parc et d'aires de jeux.

4.2 Objectifs du projet

Ce projet doit permettre d'améliorer la lisibilité et la gestion des espaces, d'ouvrir le quartier sur les espaces environnants, de simplifier l'accès aux immeubles et aux équipements, de créer un espace public fonctionnel et de qualité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux prévus ont été séquencés en deux phases de douze mois chacune :

- la première phase de travaux aura pour objectifs d'ouvrir le quartier sur les rues des Clos Français, de la Noue et Jean Lolive et de réorganiser le fonctionnement interne de l'îlot. Cela comprendra notamment la démolition d'un parking en ouvrage, le dévoiement des réseaux, la réalisation de la trame viaire et du mail piéton est-ouest, la création ou la réhabilitation de places publiques et d'aires de jeux.
- la seconde phase permettra d'ouvrir le quartier sur la rue Irène et Frédéric Joliot Curie et permettra de transformer l'espace vert central en parc urbain. Les travaux prévus comprennent la démolition partielle d'un parking en ouvrage, l'aménagement d'un parc et de places publiques.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La trame viaire créée en coeur d'îlot sera destinée au fonctionnement propre du quartier La Noue : elle sera traitée en zone de rencontre et la vitesse des véhicules sera limitée à 20 km/h.

Les logements et les équipements seront rendus accessibles par les services publics et pour les résidents à travers quelques places de stationnement réservés à des arrêts de courte durée ou à des personnes à mobilité réduite. Les accès des parkings destinés au stationnement normal seront conservés sur les rues périphériques à l'îlot.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le Projet de Rénovation Urbaine et Sociale de Bagnolet

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de démolir dans le cadre de démolitions partielles de parkings en ouvrage
- Dossier d'enquête publique Loi Bouchardeau si nécessité d'une étude d'impact pour le projet de voirie

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire est rempli au titre de la procédure " au cas par cas " régie par le décret 2011-2019 du 29 décembre 2011 portant réforme des études d'impact des projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur |
|---|--|
| Longueur et largeur de la chaussée destinée aux véhicules | 400 ml sur 3,5 m de largeur (voie à sens unique) dont 193 ml sur une emprise de voirie existante |
| Emprise du projet d'espaces publics | 44 500 m ² |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Quartier de la Noue
93100 MONTREUIL
Entre la rue Jean Lolive,
la rue de la Noue, la rue Hoche,
la rue Delpeche, la rue des Clos
Français et la rue Joliot Curie.

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 °25 ' 47 " 7 Lat. 48 °51 ' 57 " 5

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 2 °25 ' 46 " 6 Lat. 48 °51 ' 52 " 8

Point d'arrivée : Long. 2 °25 ' 45 " 5 Lat. 48 °52 ' 01 " 6

Communes traversées :

Commune de Montreuil

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

La création de voirie s'inscrit dans le PRUS La Noue qui prévoit la requalification des espaces publics du quartier de la Noue avec entre autre l'aménagement de places publiques, d'un parc et d'aires de jeux.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Espace entièrement urbanisé occupé par le quartier résidentiel de la Noue.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme de Montreuil - approuvé le 13 septembre 2012

Le projet se situe en zone Um, secteurs mixtes, où la création de voies publiques ou privées est autorisée à condition que leur emprise soit au moins égale à 6 m en sens unique et 8 m en double sens (pour les opérations ne comportant que des constructions destinées à l'habitat), ou 8 m en sens unique et 10 m en double sens pour tous les autres cas.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|-------------------------------------|-------------------|
| dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| en zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| sur le territoire d'une commune littorale ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | PPR Mouvement de terrain pour affaissement et effondrement liés aux anciennes carrières et à la dissolution du gypse et retrait gonflement des argiles. PPR approuvé le 22 avril 2011 |
| dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone de répartition des eaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Zone de répartition des eaux B5 : Nappes de l'Albien et du Néocomien |
| dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un site inscrit ou classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| d'un site Natura 2000 ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | ZPS Sites de Seine-Saint-Denis Le PRUS LA Noue se situe à 20 mètres de la limite Nord de la ZPS |
| d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'Eglise St-Pierre et St-Paul, classée au titre des Monuments Historiques est située à 900 mètres du site du projet. |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Domaines de l'environnement : | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Pendant la période des travaux, les déblais issus de la création de la voirie seront évacués vers une filière de valorisation des déchets inertes. |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les travaux, en intervenant sur les espaces verts existants, pourraient entraîner des perturbations au niveau de la biodiversité. Le scénario retenu permet cependant de conserver au maximum les arbres et arbustes existants (habitats potentiels). Le projet prévoit la création de 4 400 m ² d'espaces verts pour compenser l'imperméabilisation de 8 300 m ² d'espaces verts existants. Les espaces publics minéraux seront pas ailleurs végétalisés (arbres d'alignement, jardins partagés...) |
| | Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | L'évaluation des incidences du projet sur le site Natura2000 limitrophe (Parc Jean Moulin - les Guilands) figure en annexe : il n'y aura pas d'impact perceptible, direct ou indirect, du projet sur le site Natura2000 |

| | | | | |
|--------------------------------|--|--|--|--|
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Risques et nuisances | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Partie sud du projet concernée par un aléa moyen pour la présence d'anciennes carrières. Aléa faible sur le secteur nord du PRUS et aléa fort sur le secteur sud pour le risque retrait-gonflement des argiles. |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Commodités de voisinage | Est-il source de bruit ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Bruits engendrés par les travaux. Puis, en phase exploitation, bruit occasioné par le nouveau trafic au sein du quartier. |
| | Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Nuisances actuelles provenant du trafic routier existant sur et autour du secteur (proximité autoroute A3 au Nord du quartier). |
| | Engendre-t-il des odeurs ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Uniquement lors de la phase travaux |

| | | | | |
|---|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>La voirie sera longée de points lumineux qui répondront aux objectifs de diminution de la pollution lumineuse urbaine.</p> |
| | <p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Pollutions | <p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Le projet permettra d'améliorer la gestion des eaux de ruissellements par une régulation des débits de rejets. Les eaux seront redirigées dans le système d'assainissement unitaire.</p> |
| | <p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>Les travaux vont engendrer des déchets inertes qui seront dirigés vers des filières spécialisées.</p> |
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | <p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <p>La réalisation de ce projet va améliorer la desserte du quartier tout en conservant les capacités de stationnement.</p> |

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|--|-------------------------------------|
| 1 | L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|---|
| Annexe n° 6 : Evaluation des incidences du projet de création de voirie au sein du quartier de La Noue - Clos Français sur les sites Natura2000 de la Seine Saint Denis |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Monheim

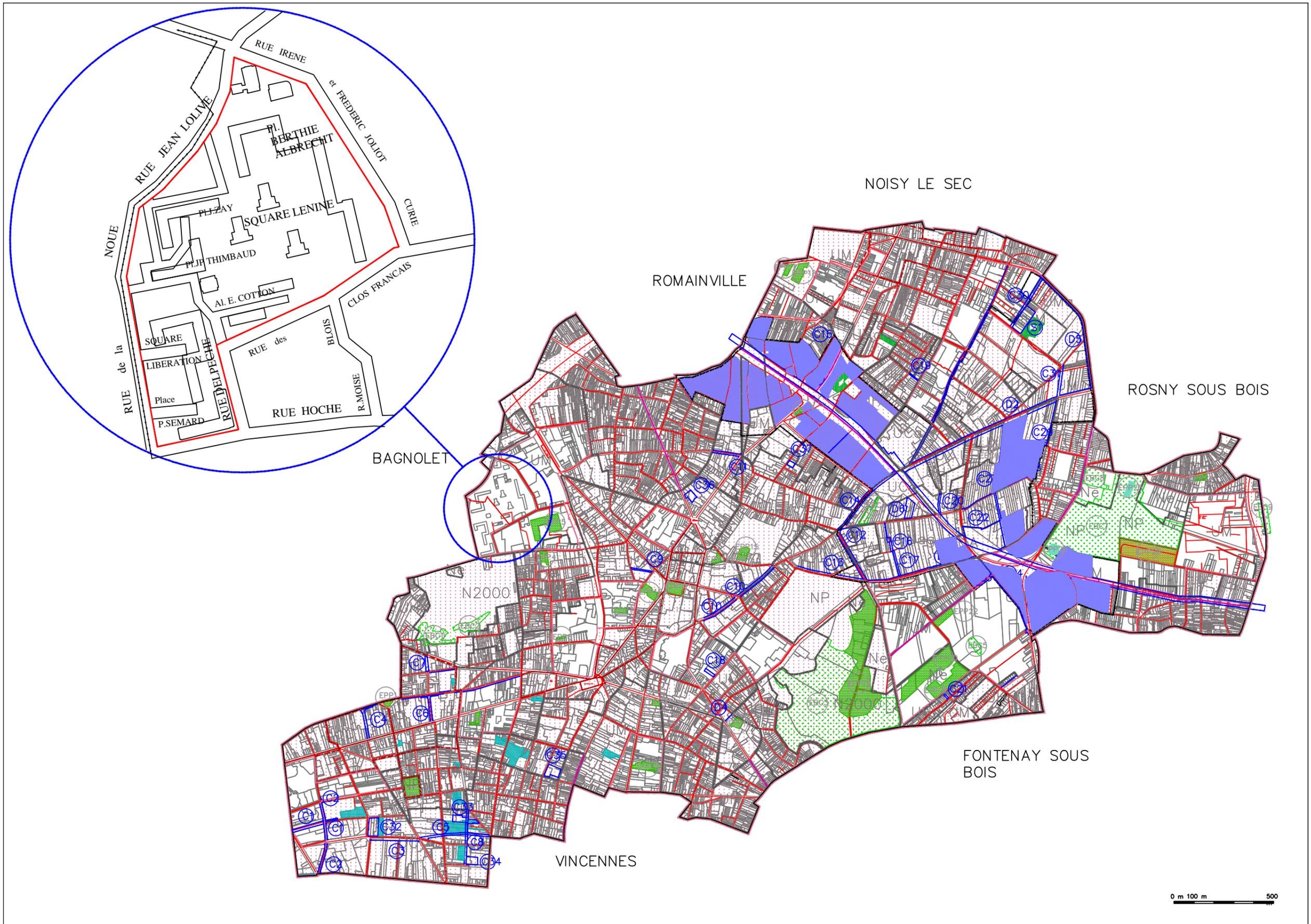
le,

29/10/2012

Signature

Par la Maire et par Délégués
 Fabienne VANSTEENKISTE
 Adjointe à la Maire déléguée
 à l'espace public et déplacements





**Demande d'examen au cas par cas préalable
 à la réalisation d'une étude d'impact**
Aménagement des espaces publics du quartier La Noue

